



Des poules pour réduire les déchets

Formulaire de candidature
 pour la mise à disposition de deux poules pondeuses
Attention : dotation possible tous les 2 ans maximum

IDENTITE DU DEMANDEUR (UNE SEULE DEMANDE PAR FOYER)

NOM	Madame, Monsieur (<i>rayez la mention inutile</i>)
Prénom	
Téléphone	
E-mail	
Adresse	

LIEU D'ACCUEIL DES POULES (*si différent de l'adresse du demandeur*)

Adresse	
----------------	--

DESCRIPTION DES CONDITIONS D'ACCUEIL

Type d'habitation	<input type="checkbox"/> Appartement avec jardin	<input type="checkbox"/> Maison dans un hameau ou isolée
	<input type="checkbox"/> Maison de bourg, de village	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
	<input type="checkbox"/> Maison en lotissement	
Êtes-vous soumis à un règlement de copropriété ou de lotissement ? - <i>Si oui autorise-t-il l'élevage de poules ?</i>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Surface totale du jardin (à estimer en m ²)		
Surface totale du jardin réservée aux poules (à estimer en m ²)		
Nombre de poules détenues à ce jour		
Possédez-vous un poulailler ? - <i>Si non : avez-vous l'intention de construire ou acheter un poulailler ?</i>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



L'ELEVAGE ET SES CONTRAINTES

Qui s'occupera des poules en cas d'absence prolongée ? Indiquez le nom de la personne qui s'occupera des poules en votre absence et non le vôtre !	Mme, M. : Adresse :
Avez-vous pris connaissance du règlement joint ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Remplissage du dossier** : veillez à renseigner toutes les rubriques pour éviter un refus.
- **Vérification des conditions d'accueil des poules** : un contact téléphonique ou une visite par du personnel de Colmar Agglomération peuvent être effectués avant la mise à disposition des animaux. Un contrôle a posteriori est aussi possible.
- **Acceptation/refus de votre demande** :
 - si votre dossier est accepté, vous serez informé par courrier au plus tard 15 jours avant la date de distribution des poules (*période indicative de distribution : fin mai, début juin*)
 - si votre dossier est refusé, vous en serez averti au plus vite et au plus tard début avril 2025

Je certifie l'exactitude des renseignements transmis et déclare accepter les conditions du règlement de participation.

Le, à

Signature :

Date limite de dépôt des candidatures : 14 mars 2025

Pour les communes hors Colmar, les documents peuvent être déposés dans votre mairie

Pour Colmar, document à remettre à l'adresse suivante :

Colmar Agglomération
Service gestion des déchets
1 avenue de la Foire aux Vins
68000 COLMAR

Vous pouvez aussi nous retourner le formulaire, en format pdf (un seul fichier), à l'adresse courriel suivante : **poules.dechets@agglom-colmar.fr**

Novembre 2024